



MONT SAINT AIGNAN TENNIS DE TABLE

<https://msa-tennis-de-table.com>

Mont-Saint-Aignan, le 27 août 2026

SAISON 2026-2027

Reprise des entraînements dès le mardi 1er septembre 2026

1/ INSCRIPTIONS - RÉINSCRIPTIONS

Impérativement pour être inscrit en équipe ou en cours d'école de tennis de table.

À la salle spécifique de Tennis de Table (Centre Sportif des Coquets) :

les lundis → 07 – 14 – 21 – 28 septembre 2026 de 18h30 à 20h
les mercredis → 02 – 09 – 16 – 23 – 30 septembre 2026 de 18h30 à 20h30
Et durant toute la saison auprès d'un dirigeant – Paiement en plusieurs fois possible

Des inscriptions pourront être également possibles le **dimanche 6 septembre 2026**, de 10h à 17h, lors du **Village des Associations** qui aura lieu au Centre de Loisirs de Mont-Saint-Aignan.

Formalités indispensables :

1-1 **Inscription** : remplir et signer l'imprimé d'adhésion au club de Tennis de Table, l'autoquestionnaire de santé (ou fournir un certificat médical ou le code de son PPS), ainsi que le Bordereau de demande de licence destiné à la FFTT.

Réinscription : remplir et signer le **bordereau FFTT**, ainsi que l'autoquestionnaire de santé (si besoin), si au moins une réponse positive : **fournir un certificat médical fait par le médecin (avec n°ADELI ou RPPS).**

Si toutes les réponses sont négatives, alors le certificat médical est prolongé d'une année (jusqu'à 5 ans maxi).

IMPORTANT : une adresse mail valide est demandée pour recevoir sa licence dématérialisée par son compte FFTT. L'assurance de base « **dommages corporels** » **est comprise avec la licence** mais une assurance complémentaire existe, il est possible d'y souscrire ; pour un complément voir le bordereau de réinscription et la demande de licence fédération.

1-2 Verser la **cotisation annuelle** : Chèque, Carte Bancaire ou virement (RIB sur demande) – Paiements échelonnés possibles en 2 ou 3 fois (exemple : si en 3 fois, dès septembre, 1er versement de 70€ le 15/09 ; 2ème versement le 15/10 ; 3ème versement le 15/11. Même principe si règlement par virements bancaires).

Aides : Pass Jeunes 76 – Atouts Normandie – Pass Sport – Chèques vacances ANCV (papier et Connect)

Catégories	Compétition Entraînement	Loisirs	Critériums individuels (chèque à part)	REMISES
POUSSINS – BENJAMINS du 01/01/2016 et nés après	170 € <i>École de Tennis de Table</i>		21 €	Si inscription avant le 1er février 2 adhérents même famille -20 € sur 2 ^{ème} adhésion
MINIMES – CADETS nés du 01/01/2012 au 31/12/2015			21 €	3 adhérents même famille -30 € sur 3 ^{ème} adhésion
JUNIORS nés du 01/01/2008 au 31/12/2011			25 €	4 adhérents même famille -40 € sur 4 ^{ème} adhésion
SÉNIORS – VÉTÉRANS nés au 31/12/2007 et avant	170 €	145 €	36 €	Résidents de Mt-St-Aignan -10 € sur la cotisation
ÉTUDIANTS (*) (carte d'étudiant Université) DEMANDEURS D'EMPLOI (sur justificatif)	125 €	125 €	selon catégorie	Maillot du club obligatoire pour les joueurs de Compétition 38 €

Joueurs Licenciés Extérieurs (suivant créneaux disponibles) : **85 €** pour la saison entière

(*) Les étudiants ne pouvant pratiquer qu'un seul trimestre uniquement pourront bénéficier d'un tarif demi-saison.

Voir les tarifs concernant les inscriptions après le 1^{er} février sur notre site internet ou sur les affiches en salle.

Le montant de la licence sportive est inclus dans la cotisation demandée.

1-3 **Certificat médical d'aptitude** à pratiquer le tennis de table : **obligatoire** pour les **adultes** à chaque changement de catégorie vétéran à **partir de 65 ans**, un nouveau certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du tennis de table ou du sport (en compétition ou non) est exigé, soit par intervalle de 5 ans, sinon PPS demandé.

Nouveauté 2026 : Le Parcours Prévention Santé (PPS) remplace le questionnaire de santé **majeur**.

Pour les adultes âgés de 18 à 64 ans, Le PPS est un dispositif en ligne, gratuit, sécurisé et accessible depuis l'Espace Licencié. Il permet aux joueurs et joueuses âgés de 18 à 64 ans de valider leur licence avec pratique sportive au début de chaque saison, sans avoir à compléter le précédent questionnaire de santé.

Pour accéder au PPS, chaque utilisateur devra disposer d'un compte internet actif sur SPID Ma Licence.

Les licenciés conservent toutefois la possibilité de présenter un certificat médical, qui peut se substituer au PPS.

Pour les jeunes, un questionnaire médical réalisé conjointement par le mineur et par les personnes exerçant l'autorité parentale, totalisant 24 réponses NON, sera suffisant pour permettre une licenciation.

À partir de la première réponse OUI, alors un certificat médical sera demandé obligatoirement.

1-4 Fournir **une adresse mail valide** (pour la demande de licence et être informé rapidement si un entraînement est annulé, et pour recevoir les informations concernant le club).

1-5 Fournir une **photo d'identité** (si possible, sur papier photo ou envoi par mail au format numérique).

Aucune demande de licence ne sera faite sans déclaration médicale et cotisation versée.

ÉCOLE DE TENNIS DE TABLE (Responsables : Yoakim SAINT-JUST et Jérôme JUGE, entraîneur du GEPNETT : Groupement d'Employeurs du Plateau Nord-Est de Tennis de Table dont le club fait partie avec celui de Boos : mutualisation d'un entraîneur)

Les entraînements étant organisés par niveaux, il ne sera pas possible aux joueurs de choisir leur cours uniquement en fonction de leurs disponibilités. Les horaires seront définis le jour de l'inscription (possibilité d'évolution).

Entraîneurs : Jérôme JUGE, Yoakim SAINT-JUST, Nicolas TRUSSART.

2/ PLANNING - HEURES DES ENTRAÎNEMENTS

ATTENTION : Les premiers entraînements des jeunes commenceront dès le **Mardi 1er septembre 2026 à 17h**

Ecole des jeunes :		Niveau
mardi	17h00 - 18h30	entraînement dirigé Jeunes débrouillés - de 11 ans
	17h00 - 19h00	entraînement dirigé Jeunes confirmés de 7 à 17 ans
mercredi	11h00 - 12h30	entraînement dirigé Jeunes débutants - de 11 ans
	14h00 - 16h00	entraînement dirigé Jeunes confirmés de 7 à 17 ans
jeudi	17h00 - 18h30	entraînement dirigé Jeunes débrouillés de 11 ans et + et Compétition
	18h30 - 20h00	entraînement dirigé Jeunes confirmés de 7 à 17 ans
vendredi	16h30 - 18h00	entraînement dirigé Jeunes débutants à débrouillés
samedi	10h00 - 11h30	entraînement dirigé Jeunes débrouillés 11 ans et + à confirmés de 7 à 17 ans
	11h30 - 12h45	entraînement dirigé Jeunes débutants - de 11 ans

Pour les adultes :

lundi	18h30 - 20h30	entraînement libre Adultes débutants à débrouillés (Dép 4 jusqu'à Dép 2) jusqu'aux vacances de la Toussaint
	18h30 - 20h30	entraînement dirigé Adultes débutants à débrouillés Dép 4 jusqu'à Dép 2 pas avant le 02/11/2026, seulement si disponibilité d'un entraîneur.
mardi	19h00 - 21h00	entraînement dirigé Adultes confirmés Départemental 1 à Rég
mercredi	18h30 - 20h30	entraînement libre Adultes débutants à débrouillés Loisirs
jeudi	18h30 - 20h00	Séance individuelle dirigée Adultes confirmés Dép 1 à Rég
	18h30 - 21h00	entraînement libre Adultes confirmés à Compétition Régional
vendredi	18h00 - 19h30	entraînement dirigé Adultes débutants à débrouillés, Loisirs

Catégories jeunes : Poussin jusqu'à 8 ans – Benjamin de 9 à 10 ans – Minime de 11 à 12 ans – Cadet de 13 à 14 ans – Junior (1 à 3) 15 à 17 ans

Catégories adultes : Junior 4 : 18 ans - Sénior de 19 à 39 ans - Vétéran à partir de 40 ans et prochaines catégories tous les 5 ans.

Des stages payants se dérouleront durant la période des vacances scolaires, ceci a pour but de perfectionner la technique des joueurs (par exemple par l'utilisation du robot). Ces stages (réservés aux licenciés) seront organisés par nos entraîneurs.

Possibilité de faire des séances d'essai sur 4 semaines consécutives avant de s'inscrire définitivement.

Il est rappelé que des invités peuvent venir à titre exceptionnel, pour jouer avec un joueur du club, et sous la responsabilité de celui-ci. Si cet invité veut revenir souvent, il devra s'inscrire au Club.

3/ VIE DU CLUB

Des tournois amicaux « famille » (parents/enfants), « intergénérationnel » (jeunes/seniors), « adultes » pourront être organisés au cours de la saison. Un ou plusieurs « Dark Ping » (ping-pong dans le noir !) également dans la saison et des tournois d'été pendant tout l'été (juillet-août).

4/ COMPÉTITIONS

Il existe des compétitions pour les jeunes et les adultes.

- Le Championnat par équipes (adultes et jeunes) : équipes de 4 joueurs, 2 phases de 7 journées dans la saison.
- Les critères individuels sont payants : inscription possible à chaque tour mais le prix de l'engagement reste le même (forfait pour 4 tours : voir les tarifs en page 1). 4 tours + des finales (départementales, voire régionales)
- Le Championnat Jeune (engagement pris en charge par le club) : le samedi après-midi, par équipes de 2 joueurs. (formule Coupe Davis) 6 tours + 2 finales.
- Tournois Jeunes GEPNETT (petites compétitions de rencontres en simples entre jeunes) : au moins 2 samedis après-midis dans la saison : 1 prévu dans chaque club du GEPNETT (Mont-Saint-Aignan et Boos).

Attention : pour toutes les compétitions officielles, il faut un dossier complet (formulaires rendus, cotisation versée et licence validée) **pour pouvoir s'y inscrire**. La plupart des compétitions sont payantes.

INSCRIPTIONS AUX CRITÉRIUMS INDIVIDUELS : date limite : **le mardi 15 septembre 2026**.

Les critères individuels étant des épreuves « hors championnat », les déplacements sur les lieux des rencontres seront organisés et pris en charge par les joueurs (des exceptions pourront être envisagées pour les déplacements au niveau national). Une feuille sera à votre disposition à la salle pour vous inscrire. Les inscriptions ne seront prises en compte qu'après le règlement du montant de l'inscription,

COMPÉTITION	Jeunes	Adultes
Critériums individuels - 1 ^{er} Tour	Samedi 10/10/2026	Dimanche 11/10/2026
Critériums individuels - 2 ^{ème} Tour	Samedi 14/11/2026	Dimanche 15/11/2026
Critériums individuels - 3 ^{ème} Tour	Samedi 30/01/2027	Dimanche 31/01/2027
Critériums individuels - 4 ^{ème} Tour	Samedi 06/03/2027	Dimanche 07/03/2027
Titres individuels de Normandie	Dimanche 21/02/2027	Dimanche 21/02/2027
Finales départementales par classements	Samedi 27/03/2027	Dimanche 28/03/2027
Finales régionales par classements	Samedi 17/04/2027	Dimanche 18/04/2027

Le Championnat par équipes reprendra **dès le 20 septembre 2026** pour les Régionales, puis pour les D1 et D2.

ÉQUIPES MSA TT (championnat par équipes) : Bilan de la saison 2025-2026

R2 (1)d – Cap : Charlie Torres – 3 ^{ème} Maintien en R2	D2 (6)v – Cap : Sébastien Chancerel – 5 ^{ème} Maintien en D2
R3 (2)d – Cap : Rodolphe Hauguel – 2 ^{ème} Maintien en R3	D2 (7)v – Cap : Laurent Selle – 4 ^{ème} Maintien en D2
R3 (3)d – Cap : J-P Frumery – 8 ^{ème} Descente en R4 ↓	D3 (8)v – Cap : Loïc Di Nocera – 2 ^{ème} Maintien en D3
R4 (4)d – Cap : Malcom Babot – 6 ^{ème} Maintien en R4	D3 (9)v – Cap : Ludovic Octau – 6 ^{ème} Maintien en D3
D1 (5)v – Cap : Olivier Torres – 4 ^{ème} Maintien en D1	D4 (10)v – Cap : Loïc Audran – 1 ^{ère} Montée en D3 ↑

5/ DON ET RÉDUCTION D'IMPÔT

Vous avez pu constater que, depuis 2022, donner **PLUS QUE** le montant de l'adhésion est considéré comme un don. Il peut être déclaré aux services fiscaux (si vous êtes imposable) et vous apporter une déduction d'impôts de 66% du montant de ce don, ce qui peut diminuer légèrement le montant de l'adhésion. **Ceux qui le veulent peuvent verser plus** que le montant de l'adhésion de base ; tout en ne dépensant pas tellement plus que ce dit montant, grâce à la réduction fiscale, ce qui améliorera les finances du club.

Exemples calculés sur des montants d'adhésion, de licence-assurance *fictifs*.

1^{er} exemple : *Adhésion adulte compétition demandée 155 €*

Don déclarable : 195 € – cotisation 155 € = 40 € ; Déduction fiscale : 40 x 66% = 26,40 €

Vous dépensez réellement : 195 – 26,40 = **168,40 €**

2^{ème} exemple : Vous décidez de verser 85 € de plus, soit *240 €*

Don déclarable : 240 € – cotisation 155 € = 85 € ; Déduction fiscale : 85 x 66% = 56,10 €

Vous dépensez réellement : 240 – 56,10 = **183,90 €**

Ensuite, un reçu de don (pour l'année 2026) vous sera envoyé pour votre déclaration fiscale de mai-juin 2027.

Ceci n'est qu'un exemple, chacun peut faire ce qu'il veut.

TENUES SPORTIVES

La tenue du club est obligatoire pendant les compétitions (en championnat par équipes et en critères individuels). Possibilité d'achat de maillots floqués MSATT par les joueurs au prix de 38€ l'unité en fonction des stocks et des quantités disponibles.

ACCÈS À LA SALLE

L'accès à la salle n'est possible que pendant les créneaux MSATT définis avec la mairie dans le planning d'occupation de la salle. Certains membres du club (dirigeants, entraîneurs, responsables d'ouverture de salle) pourront être autorisés à accéder à la salle pendant toute la saison grâce à une application téléphonique dédiée (autorisation nominative).

L'accès est possible via la saisie d'un code (changeant quotidiennement) à chaque porte (Sas d'entrée et celle de l'escalier menant à la salle). L'adhérent du club est alors responsable de la salle : il doit éteindre la lumière et fermer les vestiaires, la salle et la porte d'entrée en partant. (L'été, penser à refermer la trappe de désenfumage et la porte au fond de la salle !)

COMMISSIONS

Réunions du Conseil d'Administration : 1 fois par mois si possible ou selon les disponibilités de chacun.

COMMISSION VIE DU CLUB et COMMISSION VIE SPORTIVE :

Membres : Jérôme JUGE, Yoakim SAINT-JUST.

COMMISSION MATÉRIEL : s'occupe de la gestion de l'équipement sportif (maillots, shorts, tables, séparations, balles...). Membres : Yoakim SAINT-JUST, Jérôme JUGE, Laurent SELLE.

COMMISSION SPONSORING : vise à rechercher et à trouver de nouveaux partenaires pour le club.

Membres : Jean KARDOUS.

**NOUS RECHERCHONS DES PARTENAIRES (SPONSORS)
POUR AIDER AU FINANCEMENT DES MANIFESTATIONS
ET ANIMATIONS DIVERSES AU SEIN DU CLUB.
SI VOUS CONNAISSEZ DES
ENTREPRISES OU PERSONNES QUI SERAIENT INTÉRESSÉES,
N'HÉSITEZ PAS À NOUS EN FAIRE PART.
(VOIR AUPRÈS D'UN DIRIGEANT DISPONIBLE)**



**SI VOUS SOUHAITEZ AVOIR DES RENSEIGNEMENTS OU RECEVOIR DES
INFORMATIONS : CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET**

<https://msa-tennis-de-table.com>

**ET COMMUNIQUEZ-NOUS VOTRE ADRESSE MAIL
OU TOUTE NOUVELLE COORDONNÉE, SI CE N'EST PAS ENCORE FAIT.**

RAPPEL NUMÉROS DE TÉLÉPHONE ET ADRESSES INTERNET

Président	Yoakim SAINT-JUST	06 15 40 78 43	mikaoy@hotmail.fr
Secrétaire	Olivier DESSENNE	06 88 18 43 44	olidesse@yahoo.fr
Trésorier	Laurent SELLE	06 30 22 82 30	sellelaurent@gmail.com
Entraîneur GEPNETT	Jérôme JUGE	06 61 44 09 45	jeromejuge@yahoo.fr